

## Journal des traducteurs Translators' Journal

### Quelques principes qui m'ont guidé dans la compilation du « Dictionnaire Général »

Louis-A. Bélisle

---

Volume 1, Number 4, April 1956

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056515ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056515ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

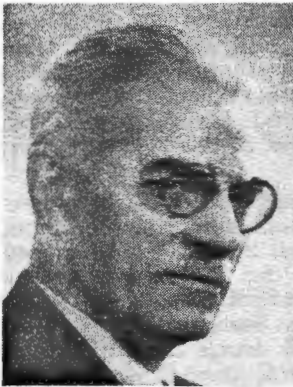
2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Bélisle, L.-A. (1956). Quelques principes qui m'ont guidé dans la compilation du « Dictionnaire Général ». *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 1(4), 110–112. <https://doi.org/10.7202/1056515ar>



## Quelques principes qui m'ont guidé dans la compilation du « Dictionnaire Général »

Louis-A. BÉLISLE

Quel que soit le degré de culture d'un peuple évolué, a dit quelque part André Thérive, on y parle toujours deux langues : une langue courante et usuelle, au service de la vie, et une langue littéraire et culturelle, au service de la pensée.

En fait, chez nous comme en France et ailleurs, on distingue divers niveaux qui s'échelonnent de la langue populaire à la langue littéraire, de l'argot des ruelles au langage abstrait de la philosophie. Selon le degré de culture qu'il possède, chaque individu dispose d'une gamme plus ou moins étendue de mots et d'expressions pour exprimer et nuancer sa pensée. De même, selon qu'elle est écrite ou parlée, la langue utilise des tournures différentes et un vocabulaire qui révèlent le niveau de culture de celui qui l'emploie. Aussi les philologues distinguent-ils, selon les éléments qui caractérisent la langue écrite ou parlée, qu'elle peut être **savante, littéraire, familière, populaire** ou **argotique**.

**Savante.** — C'est la langue abstraite, spécialisée et souvent farcie de mots fabriqués par les savants en vue d'exprimer avec concision ce qu'ils énoncent. Cette langue propre à chaque science : médecine, droit, philosophie, psychologie, chimie, etc., n'est guère comprise que des seuls initiés.

**Littéraire.** — C'est la langue écrite, classique et châtiée que les littérateurs et orateurs de grande classe s'efforcent de porter à son maximum d'élégance et de clarté dans la perfection du style par le roman, la poésie et la rhétorique. Langue évoluée qui tire ses matériaux de tous les milieux, de tous les niveaux sociaux et vers laquelle l'éducation s'efforce d'amener les meilleurs éléments par la culture dont elle est le véhicule par excellence.

**Familière.** — C'est la langue de la conversation. Elle est simple et sans recherche, manque parfois d'élégance grammaticale ou de réserve, mais n'en caractérise pas moins le niveau moyen de culture de la bourgeoisie.

**Populaire.** — C'est la langue de conversation du peuple et des artisans, la langue proprement au service de la vie, de l'action quotidienne, mais qui s'entend plutôt qu'elle ne se lit. Elle est concise, visant à exprimer le maximum d'idées avec un minimum de mots afin de favoriser l'action. Par les simplifications et les éliminations dont elle abuse parfois, elle s'écarte des formes grammaticales et de la syntaxe assez souvent, mais c'est le creuset où se produit l'évolution implacable du langage. La langue populaire crée les mots nouveaux en empruntant aux dialectes, aux lan-

gues étrangères, voire au vocabulaire enfantin, qui l'enrichissent ou la contaminent.

**Argotique.** — C'est la langue de conversation propre aux gens sans instruction, aux vagabonds, et aussi à certains membres de la pègre qui désignent par des mots compris d'eux seuls les objets de leur convoitise ou leurs actes répréhensibles. Avec l'argot se range la langue triviale qui peut être soit grossière, soit vulgaire, soit simplement commune.

Ce sont là les degrés normaux que l'on retrouve dans toute langue vivante. La littérature, les sciences, les arts et le progrès technique d'une part; la vie active, la vie tout court et la conversation d'autre part, créent chaque jour des mots nouveaux que les dictionnaires se doivent de consigner dès que l'usage s'en généralise. Mais la culture exige qu'on lise des ouvrages anciens, les œuvres classiques, et quiconque consulte un dictionnaire s'attend d'y trouver les définitions qu'il cherche — les acceptions anciennes comme les récentes, les archaïsmes aussi bien que les néologismes.

C'est en tenant compte de ces diverses normes qu'a été conçu et réalisé le **Dictionnaire Général de la langue française au Canada**. Les tournures classiques et littéraires y sont considérées comme normales et ne sont l'objet d'aucun commentaire. Par ailleurs, les mots et acceptions familières, populaires et triviales sont généralement précédées d'une indication ou suivies de commentaires. Enfin, tous les mots qui, dans l'énumération sont suivis et dans les définitions sont précédés d'une fleur de lis (❁) doivent être considérés comme des **canadianismes populaires**. Les exemples servant à illustrer ces mots ou acceptions sont presque tous tirés de la langue parlée au Canada.

Dans la compilation du **Dictionnaire Général**, nous n'avons eu garde d'oublier que la fonction première d'un ouvrage de ce genre est de consigner

l'usage et non de chercher à le créer — encore moins de l'imposer. Et la norme de l'usage populaire demeurant la fréquence d'utilisation des mots dans la langue parlée, on ne devra pas se surprendre de trouver dans le **Dictionnaire Général**, accompagnés du signe avertisseur de la fleur de lis, une foule de mots qui ne sont que très rarement apparus par écrit. A peu d'exceptions près, et nous insistons sur ce point, les canadianismes se rangent parmi les mots populaires ou familiers et c'est comme tels qu'ils doivent être considérés. En regard du français qui se parle chez les Français cultivés d'Europe, certains mots, certaines expressions, certaines tournures employés au Canada peuvent paraître fautifs. Il appartient à chacun, sous l'égide de nos meilleurs littérateurs, lexicographes et grammairiens, de faire la part du bon grain et de l'ivraie.

En dehors des cadres nettement délimités par ce signe (❁), tous les mots et toutes les acceptions que fournit le **Dictionnaire Général** correspondent à ce qu'on peut trouver dans l'un ou l'autre des dictionnaires français couramment édités en Europe et qui circulent au Canada. C'est dire que ces mots et acceptions sont admis en France. Les lexicographes européens prenaient naguère la peine d'indiquer par un astérisque les mots non reconnus par l'Académie, mais la plupart ont maintenant abandonné cette pratique.

L'un des principaux services que pourra rendre le **Dictionnaire Général** sera celui de permettre la "traduction", si l'on peut dire, du français populaire au français littéraire grâce aux définitions dans lesquelles nous donnons les synonymes littéraires de nos mots populaires. A cet égard, l'ouvrage devrait s'avérer d'une grande utilité aux traducteurs et rédacteurs qui, assez souvent, se demandent si tel ou tel mot, telle ou telle acception est du français authentique; en renvoyant à la fin de chaque groupe

de définitions celles qui sont propres aux Canadiens, tout danger de confusion est éliminé et celui qui se sert du **Dictionnaire** sait immédiatement à quoi s'en tenir.

Enfin, dernière observation, le signe avertisseur accolé à un mot ou une définition peut simplement vouloir dire qu'il s'agit d'un néologisme récent que les dictionnaires en circulation chez nous n'ont pas encore eu le temps de consigner, mais qui ont cours en Europe et qui ont été relevés dans des publications de tout repos.

Partant du principe qu'un dictionnaire doit être un instrument de travail répondant à l'attente de celui qui s'en servira, l'auteur y a mis à peu près tout ce qu'il aurait lui-même souhaité trouver dans ceux dont il s'est servi tant comme journaliste que comme

traducteur et auteur de manuels, au cours de ces trente dernières années.

On y trouve les étymologies grecques, latines et autres, de nombreuses règles grammaticales, la prononciation des mots difficiles et plusieurs autres indications d'une grande portée pratique. Cet outil souple et maniable, abondamment illustré, conçu et réalisé en tenant compte des exigences de notre milieu, devrait s'avérer extrêmement commode non seulement en tant que premier dictionnaire complet de la langue française entièrement réalisé au Canada, mais aussi parce qu'il se présente sous une toilette typographique, avec des définitions et des exemples qui diffèrent notablement de tous les ouvrages du même genre actuellement en circulation au Canada.



## Université de Montréal — Faculté des Lettres

La **Section de Linguistique** signale à la bienveillante attention de MM. les Traducteurs et Membres de l'ACTD qu'elle ouvre cet été, pour la première fois au Canada, un **COURS DE VACANCES EN LINGUISTIQUE — SUMMER LINGUISTIC INSTITUTE** qui aura lieu du 1er juillet au 13 août 1956. Plusieurs bourses sont offertes.

Les cours porteront sur quatre aspects de la linguistique : linguistique française, linguistique anglaise, **TRADUCTION**, linguistique amérindienne. On peut suivre ces cours soit comme étudiant libre, soit en vue d'obtenir une **Maîtrise ès Arts** (M. A. Ling. ou M. A. Trad.)

*Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au*

**DIRECTEUR DES COURS DE VACANCES**

**Secrétariat de la Faculté des Lettres**

**C. P. 6128 — Montréal — Tél : RE. 8-9451, Poste 34**